

Concours pour un prix de recherche – FMSQ

Deux bourses de recherche de 5 000 \$ à gagner

Description du concours

La Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) tient à souligner l'importante contribution des médecins spécialistes qui, grâce à leurs travaux, ont contribué au rayonnement de la recherche médicale du Québec.

Description du prix

Deux bourses de 5 000 \$ seront remises à deux médecins spécialistes (ou deux groupes de médecins) s'étant distingués par l'excellence de l'article publié sur leurs travaux de recherche dans un journal scientifique revu par des pairs.

Règlements du concours

- L'auteur principal de l'article doit être un médecin spécialiste membre d'une association médicale affiliée à la FMSQ.
- Tout article original publié dans un journal médical revu par des pairs, en ligne ou en version papier, au cours de l'année civile précédente (de janvier à décembre 2020) peut être soumis.
- Un seul article peut être soumis par auteur.
- Si l'article a été rédigé par plus d'un auteur, le prix sera remis à l'auteur principal désigné comme tel dans le manuscrit et la décision de partager la bourse avec ses coauteurs lui appartient. Il revient à l'auteur de correspondance, soit celui qui soumet l'article dans le cadre de ce concours, d'en informer ses coauteurs et d'obtenir leur autorisation, si nécessaire.
- L'auteur principal se verra remettre le prix dans le cadre des Journées de formation interdisciplinaire (JFI) qui auront lieu les 19 et 20 novembre 2021.
- À titre de lauréat, l'auteur et ses coauteurs recevront une inscription gratuite aux JFI.
- L'auteur principal devra faire une brève présentation orale sur les résultats de sa recherche lors de la remise du prix.

Choix des articles

Les articles soumis dans le cadre de ce concours doivent être envoyés au directeur de la Direction du développement professionnel continu de la FMSQ, par courriel à dpc@fmsq.org, avant le **31 mars 2021**. Les articles seront ensuite évalués par un comité de sélection mis sur pied par la FMSQ, incluant des membres des 4 facultés de médecine du Québec.